

Diagnostic :

- Un territoire d'environ 50 000 ha riche de milieux agricoles à forte valeur écologique
- Plus de 30 000 ha de surface agricole
- Zone de montagne
- Risque de déprise agricole et d'abandon des pratiques
- Bocage dense mais peu entretenu

Enjeux :

- La préservation du réseau bocager et de la mosaïque des milieux
- L'entretien des pelouses sèches calcaires
- La préservation de la ressource en eau
- Le maintien de la surface en herbe et de sa richesse naturelle

Une stratégie qui vise à travailler dans la continuité des nombreuses actions menées sur le territoire :

- 4 sites Natura 2000
- 2 Projets Agro-Environnementaux (PAE)

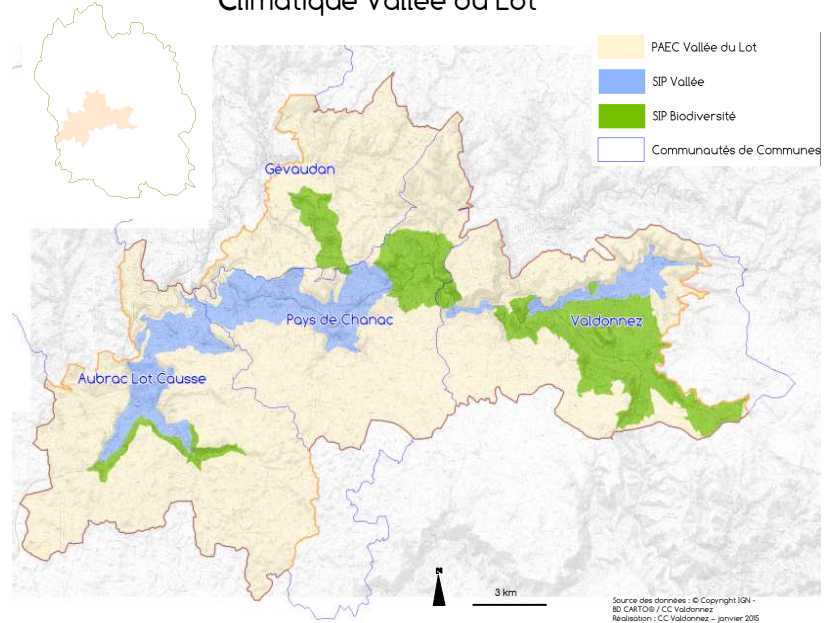
13 Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ciblées sur des Secteurs d'Intervention Prioritaires (SIP)

Possibilité d'avoir accès à des formations, des journées techniques, des conseils et suivis des exploitations du territoire

Effets attendus :

- Maintien et amélioration du réseau bocager
- Maintien des pelouses calcaires d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation grâce à la gestion extensive par pâturage
- Préservation de la ressource en eau et des espèces d'intérêt communautaires
- Amélioration de la connaissance de la biodiversité par les agriculteurs, les élus et le grand public
- Mise en commun d'expériences et de matériels visant une meilleure prise en compte de la biodiversité

Territoire du Projet Agro-Environnemental et Climatique Vallée du Lot



La plus-value du PAEC Vallée du Lot :

- Une gouvernance territoriale engagée
- L'animation territoriale coordonnée
- Le fruit d'une concertation locale
- Un ciblage sur les réservoirs de biodiversité (Natura 2000) et les zones à enjeux (Vallée)
- Des cahiers des charges exigeants
- La complémentarité forte des politiques territoriales locales vers un projet agro-environnemental partagé.

- **PORTAGE DU PROJET** : Communauté de Communes du Valdonnez, en partenariat avec les Communautés de Communes Aubrac-Lot-Causse, Gévaudan et Pays de Chanac
- **ANIMATION DU PAEC** : Communauté de Communes du Valdonnez et le COPAGE
- **SUPERFICIE** : 49 248 ha sur 20 communes
- **SAU** : 29 652 ha
- **SIP BIODIVERSITÉ** : 6 764 ha
- **SIP VALLÉE** : 5 428 ha
- **350** exploitations ciblées
- **85 CONTRATS MAEC envisageables** = 25 % des exploitations du territoire
- Enveloppe PAEC de **2 millions d'€**, dont **1,7 million d'€ pour les MAEC** et **60 761 €** pour l'animation



Mesures Agro-environnementales et Climatiques mobilisables en Vallée du Lot:

Habitat	Mesure	Montant
Haies	HA01 : Entretien d'une haie	0,18 € par ml
Ripisylves	RI01 : Entretien de la ripisylve	0,85 € par ml
Pelouses calcaires et parcours (<20% d'embroussaillage si IC, <40% si non IC)	HE10 : Gestion pastorale => <u>Objectifs</u> : <20% de recouvrement en ligneux bas si IC, <40% si non IC	75 € par ha
Pelouses sèches ouvertes d'intérêt communautaire (IC) (<20% d'embroussaillage)	HE11 : Gestion pastorale extensive avec absence de fertilisation => <u>Objectif</u> : <20% de recouvrement en ligneux bas	107 € par ha
Pelouses sèches semi-ouvertes d'intérêt communautaire (<40% d'embroussaillage)	HE12 : Gestion pastorale extensive avec absence de fertilisation et entretien mécanique des parcours colonisés par les ligneux => <u>Objectif</u> : <25% de recouvrement en ligneux bas	146 € par ha
Pelouses sèches fermées d'intérêt communautaire (>40% d'embroussaillage)	HE13 : Ouverture et gestion pastorale extensive des parcours embroussaillés avec absence de fertilisation => <u>Objectifs</u> : <40% de recouvrement en ligneux bas, <25% en ligneux haut	280 € par ha
Parcours boisés	HE14 : Entretien des parcours boisés	117 € par ha
Prairies permanentes	HE01 : Prairies Fleuries	66 € par ha
Prairies permanentes en vallée	HE02 : Gestion extensive des prairies avec absence totale de fertilisation	32 € par ha
Zones humides (prairies et tourbières)	ZH02 : Gestion pastorale extensive des zones humides	127 € par ha
Ensemble de l'exploitation	SHP : Systèmes herbagers et pastoraux => gestion pastorale des pelouses et prairies fleuries	58 € par ha

Ciblage des MAEC par Secteurs d'Intervention Prioritaire

SIP Biodiversité	SIP Vallée	Hors SIP
HA01	HA01	HA01
RI01	RI01	RI01
HE10	HE10	HE10
HE11	HE14	HE14
HE12	HE01	HE01
HE13	HE02	SHP
HE14	SHP	
HE01		
HE02		
ZH02		
SHP		

Les PAEC en Lozère

